



Noctule commune
© François SCHWAAB

CHIROPTERES

INFOS

BULLETIN DE LIAISON DU PLAN
NATIONAL D' ACTIONS CHIROPTERES

N° 11 - OCTOBRE 2012

SOMMAIRE

* **Spéléologie et
Chiroptères**
.....2

* **Le Plan national
Actualités-Octobre 2012**
.....3

* **Communication**
.....5

* **Actualités Chiroptères**
**Dans les régions : les
plans régionaux
d'actions Chiroptères**
.....6

* **Colloques et
Rencontres**
.....8



avec :



avec le soutien du :



EDITORIAL

Les enjeux autour de la conservation des milieux naturels sont, aujourd'hui, d'une grande importance. Les évolutions des sociétés humaines font supporter des pressions fortes sur les différents écosystèmes planétaires qui s'en trouvent fortement modifiés ou dégradés. A partir de la connaissance des différents milieux naturels et l'étude de leurs spécificités, une prise de conscience s'est amorcée qui s'est traduite par des programmes de protection intégrés dans les dispositifs législatifs des états et de la Communauté européenne. Le milieu souterrain, élément constitutif de la géosphère, se trouve complètement intégré à ces problématiques et dispositions. En effet, la « France ignorée » que décrivait E.A. Martel est devenue au fil des années un patrimoine naturel dont la connaissance a remarquablement progressé par l'exploration et l'étude scientifique ; il montre désormais toute la spécificité de ses écosystèmes et sa valeur en tant que mémoire de l'histoire de la terre, de la vie, de l'humanité.

La Fédération française de spéléologie s'est attachée dès sa création à mettre en place, dans la conduite et la gestion de la spéléologie et canyonisme, un cadre technique et déontologique qui permet des apports essentiels à la connaissance et la conservation du milieu souterrain et des réseaux hydrologiques qui y sont afférents.

Les Conservatoires d'Espaces Naturels et leur Fédération, grâce à leur ancrage territorial fort et leur structuration, conduisent par une approche concertée des dispositifs de conservation et de gestion durable d'un réseau de sites naturels.

Avec les démarches de concertation et de cogestion qui s'installent, il est devenu essentiel d'engager entre nos deux structures une approche concertée à propos du milieu souterrain, au plus près des enjeux environnementaux, sociaux et économiques des territoires.

Une convention a été établie pour installer les modalités de collaboration en termes de reconnaissance, de conduites de projets, et de partage de connaissance. Un point particulier concerne le plan national d'actions Chiroptères et ses déclinaisons régionales pour lesquels les structures spéléologiques sont particulièrement mobilisées depuis de nombreuses années. La réussite des démarches initiées par le plan, nécessite d'installer des actions conjointes que ce soient en matière d'étude des biotopes, de suivi de population, de conservation des biocénoses, de médiation naturaliste ou dans la poursuite des politiques de formation des spéléologues à propos des Chiroptères. Cette convention de portée nationale installe ces conditions et doit maintenant se décliner aux échelons régionaux et départementaux afin de trouver les adaptations nécessaires aux spécificités territoriales et une conservation adaptée et responsable du milieu souterrain.

Fort de l'expertise de nos réseaux et la motivation de leurs acteurs, cette convention en les actions qui en découlent, vont permettre un nouvel élan en matière de connaissance du milieu souterrain et de sa conservation raisonnée et responsable.

Laurence TANGUILLE
Présidente de la Fédération française de Spéléologie

Le milieu souterrain est utilisé par les chauves-souris comme gîte de mise-bas, de transit, d'hibernation. Des cavités servent même à une autre fonction : le regroupement des individus pour l'accouplement, en automne. Certaines de ces espèces cavernicoles sont considérées comme vulnérables telles que le Rhinolophe euryale (*liste rouge Europe 2006*).

Des collaborations diverses se développent en région entre les spéléologues et les chiroptérologues. En terme de suivi des populations, les comités départementaux de spéléologie peuvent apporter un encadrement technique aux chiroptérologues pour une descente en sécurité dans les cavités difficiles d'accès.

Des programmes de conciliation des différentes activités, en particulier la spéléologie, avec la conservation des populations de chauves-souris sont en cours.

Située sur la montagne de la Serre en Ardèche, la grotte des Conchettes fait partie des quelques cavités répertoriées dans ce massif calcaire. Cette cavité est reconnue par les experts comme d'intérêt régional notamment par la présence du Rhinolophe euryale au printemps et à l'automne. Depuis de nombreuses années, cette cavité est un site de pratique et pédagogique pour la spéléologie. Par ailleurs, il s'agit également d'une cavité avec un patrimoine archéologique, des fouilles ont eu lieu dans les années 70/80.

Gestionnaire du site, en vertu d'une convention d'usage signée avec le propriétaire, le Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes - en partenariat avec la Ligue de protection des oiseaux (LPO 07) et le Comité départemental de spéléologie Ardèche (CDS 07) - souhaite construire une véritable concertation entre tous les acteurs pour la préservation de ce milieu souterrain. Un diagnostic des enjeux est en cours, grâce au suivi des populations de chauves-souris élargi au réseau de cavités du massif et à une évaluation des éventuels impacts de l'ensemble des activités humaines du secteur (spéléologie, agriculture, tourisme, démoustication, etc.). Des actions de médiation en direction de tous les usagers du site (propriétaires, élus, spéléologues, naturalistes) et plus globalement des acteurs départementaux œuvrant pour la préservation du milieu souterrain et des populations de chauves-souris (réserve naturelle, PNR, structures animatrices de Natura 2000, CDS, etc.) seront entreprises durant les deux années du programme.

Une autre collaboration peut être citée en exemple : la grotte Chabot, dans la Réserve Naturelle Régionale du Bois des Roches (36), pour laquelle une convention de gestion a été signée en 1993 entre la DRAC Centre, le Parc Naturel Régional de Brenne, Indre Nature, la Base de Plein Air du Blanc, le Comité départemental de spéléologie de l'Indre et le Conservatoire d'espaces naturels du Centre. Cette convention fixe les modalités d'accès à la grotte, accès autorisé uniquement du 1er avril au 30 septembre car cette cavité est utilisée par les chauves-souris pour l'hibernation.

Des formations conjointes entre spéléologues et chiroptérologues ont lieu, comme en Rhône Alpes. Depuis 2009, grâce à un partenariat avec le Centre de Ressources, d'Expertise et de Performances Sportives (CREPS) de Vallon-Pont-d'Arc, la LPO Rhône-Alpes intervient dans le brevet d'état d'éducateur sportif, option spéléologie, pour sensibiliser les stagiaires aux chauves-souris.

Des chartes de bonne conduite sont également éditées par les comités départementaux de spéléologie (Lot et Centre).

Des expériences innovantes sont mises en œuvre, et reproductibles, toutes reposant sur une concertation entre les acteurs.



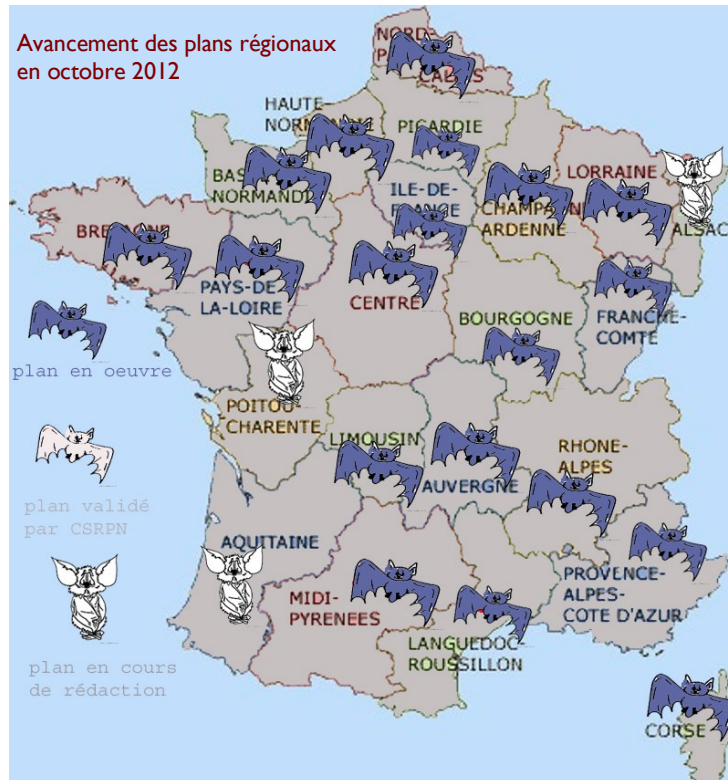
Pose d'un panneau présentant les périodes de sensibilité Chauves-souris dans la grotte des Conchettes
© Gérard Issartel



© Yoann Peyrard

Fiche action 1 : Rédiger et mettre en œuvre des plans d'actions régionaux pour les Chiroptères

Vous pouvez retrouver les plans régionaux sur : <http://www.plan-actions-chiropteres.fr/ Carte-de-France> et l'ensemble des acteurs au niveau régional sur : <http://www.plan-actions-chiropteres.fr/Les-acteurs-au-niveau-regional>

**Fiche action 15 : Développer une base de données nationale**

Le recueil des données et le choix du support géographique de référence pour l'action n°15 du Plan prend pour base l'évaluation de l'état de conservation des espèces Natura 2000 pour l'exercice 2006-2012, coordonnée par la SFEPM pour le volet Chiroptères.

A ce jour toutes les régions ont communiqué des données de présence/absence sur la base d'un référentiel qui fournit des carrés homogènes de 10 km sur 10 km sur toute la superficie de l'union européenne (maillage européen appelé Lambert Azimuth Equal Area). Ces informations sont le plus souvent associées à un statut de présence plus précis (reproduction, hibernation, transit, etc.) et parfois même à un nombre de sites de reproduction ou d'hibernation par maille.

Dans le cadre de l'évaluation Natura 2000, l'Inventaire National du Patrimoine Naturel a commencé à élaborer des cartes de répartition et les résultats sont encourageants. Gageons qu'en affinant les données disponibles et en traitant la totalité des informations restituées régionalement dans le cadre du Plan, nous pourrions disposer d'une vision fine et évolutive de la répartition et du statut des populations de chauves-souris. Le recueil et l'uniformisation des données touchant à leur fin, il reste à définir un support d'accès aussi contributif que possible pour faire vivre la future base nationale.

Contact : Roman Pavis, SFEPM, chiro.sfepm@orange.fr

Fiche action 19 : Etablir un système de formation nationale pour le suivi et l'étude des Chiroptères en particulier pour la procédure de délivrance des autorisations de capture



Harp Trap : système de capture des chauves-souris

Suite à un appel aux volontaires dans le réseau, une cinquantaine de personnes ont été identifiées pour devenir formateur à la pratique de la capture des Chiroptères dans le cadre de la mise en place de la formation nationale. Les futurs formateurs se réuniront pendant trois jours du 30 novembre au 2 décembre 2012 dans le but d'homogénéiser la formation et d'avoir une réflexion commune sur les priorités et la démarche. Au cours d'ateliers et de tables rondes, les chiroptérologues définiront une ligne de conduite pour les aspects déontologiques, techniques et pédagogiques de la capture. L'ensemble des régions devraient être représentées lors de ce stage.

Les premiers stages théoriques d'initiation pourront donc avoir lieu dès 2013.

Contact : Julie Marmet, MNHN, jmarmet@mnhn.fr

Fiche action 20 : Maintenir et/ou accroître les activités du réseau SOS Chauves-souris

Un groupe de travail est en cours de constitution pour échanger sur les actions SOS et notamment les guides de réponses aux bénévoles, les supports de formations... N'hésitez pas à prendre contact avec audrey.tapiero@enf-conservatoires.org afin de faire partie de ce groupe.

Fiche action 22 : Valider la fiche de procédure permettant une rapide collecte de données en cas de forte mortalité de populations de chiroptères

Le réseau SAGIR a été officiellement mandaté en septembre 2012 par le MEDDE pour organiser le réseau de collecte des mortalités jugées anormales de Chiroptères, en lien avec le groupe de travail composé de l'ONCFS, MNHN, SFEPM, FCEN, DREAL Franche-Comté, experts, ANSES, Université de Dublin, Institut Pasteur, LVD Gap et Doubs, Vet Agro Sup. Une réunion aura lieu en décembre 2012 afin de valider les protocoles et permettre les analyses des individus récoltés sur le terrain par les chiroptérologues.

Fiche action 23 : Réaliser des actions dans le cadre des nuits européennes de la Chauve-souris

Avec l'arrivée de nouveaux pays participants, la nuit européenne de la chauve-souris est devenue cette année « nuit internationale ». En France, 183 animations ont été recensées pour un nombre de participants estimé à plus de 7000. Un succès largement relayé par la presse locale et nationale. Un léger reflux est enregistré par rapport à 2011, qui tient principalement dans la difficulté à recenser la totalité des animations au vu de la diversité des structures animatrices, souvent nouvelles dans le réseau. Pour faciliter la coordination de l'évènement au niveau national, la SFEPM lancera pour 2013 un nouveau [site internet](#) pour la Nuit de la chauve-souris : inscriptions des animations en ligne, contenu enrichi et visuel rafraîchi.



Nouvelle plaquette « chauves-souris »

La SFPEM a mis à jour la plaquette grand public « Les chauves-souris, des mammifères fascinants à protéger ».

Vous pouvez la télécharger sur :

<http://www.sfpepm.org/documentationChiropteres.htm>

**Le magazine Terre sauvage n°284—août 2012**

Ce numéro de la revue Terre Sauvage inclut un supplément de 8 pages sur les chauves-souris. Cette action bénéficie du soutien de la Fondation Nature & Découvertes et du Ministère de l'Ecologie du Développement Durable et de l'Energie.

[Des numéros sont disponibles sur demande auprès de :](mailto:audrey.tapiero@enf-conservatoires.org)
audrey.tapiero@enf-conservatoires.org

Indicateur « chauves-souris »

Dans le cadre de l'Observatoire National de Biodiversité (ONB), les chauves-souris ont été sélectionnées comme l'un des indicateurs de biodiversité, utilisés pour orienter les actions de préservation.

[Plus d'informations sur :](http://indicateurs-biodiversite.naturefrance.fr) <http://indicateurs-biodiversite.naturefrance.fr>

Exposition « Les chauves-souris vous mettent la tête à l'envers »

Cette nouvelle exposition est proposée par le Parc Naturel Régional de Loire-Anjou-Touraine. Elle s'articule autour de trois thèmes : « *Qui y a-t-il derrière mon masque ?* » destiné à démystifier l'animal, « *la vie intime des chauves-souris* » pour tout connaître de leur biologie, de leur régime alimentaire et de leur reproduction et « *la chauve-souris et l'homme sur le territoire* ». Un atelier dédié à la construction d'un gîte de chauve-souris est proposé au public pendant toute la durée de l'exposition. Cette exposition met tous les sens en éveil et est aussi l'occasion de découvrir autrement les particularités de ces mammifères inoffensifs. Ainsi, les visiteurs peuvent par exemple comprendre comment se décompose leur vol, comparer les tailles des différentes espèces et expérimenter leur technique de chasse grâce à l'utilisation des ultrasons.

Plus d'informations [ici](#)

[Contact :](mailto:maisonduparc@parc-loire-anjou-touraine.fr) maisonduparc@parc-loire-anjou-touraine.fr

Exposition « Chauves-souris » en Belgique

Réalisée par le **CRIE de Spa-Bérinzenne**, en collaboration avec Guy Deflandre, elle se veut conviviale, à la fois scientifique, ludique et interactive. Le vol, l'alimentation, l'écholocation, la reproduction, l'habitat, la protection, l'hibernation, ... sont les thèmes abordés tout au long d'un parcours emprunté par le visiteur.

Du 22 septembre 2012 au 6 janvier 2013 au [Musée de la Forêt et des Eaux](#) à Spa.

Brochure « Plans nationaux d'actions en faveur des espèces menacées »

Les plans nationaux d'actions en faveur des espèces menacées contribuent à la protection de la biodiversité en France métropolitaine et en outre-mer. Cette brochure offre un aperçu de cet instrument de protection des espèces menacées à tous les partenaires potentiellement impliqués dans leur réalisation (élus, gestionnaires d'espaces naturels, socioprofessionnels, protecteurs de la nature, etc.).

Il s'agit d'expliquer comment ces plans nationaux d'actions s'organisent et comment ils s'inscrivent dans les politiques internationales, européennes et nationales de conservation. Une multitude d'exemples d'actions réalisées permettent d'avoir une idée concrète de la mise en œuvre de cet outil stratégique. [Elle est téléchargeable ici](#)

Actualités Chiroptères

Dans les régions : les plans régionaux d'actions Chiroptères

INITIATIVES SUR LES MONUMENTS HISTORIQUES

-En Midi-Pyrénées :

Dans le cadre du plan régional Chiroptères et de son action 4 « Coopérer avec les administrations déconcentrées chargées du patrimoine culturel à la protection des gîtes dans les bâtiments », deux axes majeurs d'intervention ont été définis : l'expertise et conseil dans le cadre des travaux sur les monuments historiques et la formation-sensibilisation des services culturels. La première action engagée en 2011 entre le conservatoire d'espaces naturels de Midi Pyrénées, la DRAC et la DREAL consistait à identifier les monuments historiques soumis à des travaux d'investissement ou d'entretien (liste fournie par la DRAC) à fort enjeu chiroptérologique. Les bâtiments susceptibles d'abriter des chauves-souris et dont les travaux présentent un impact potentiel ont été recensés grâce à la collecte de renseignements auprès des propriétaires, collectivités, techniciens, architectes... Une attestation co-signée par la DRAC et la DREAL relative à la réalisation des prospections chauves-souris sur le patrimoine bâti a été fournie afin de faciliter la démarche auprès des propriétaires.

Parmi les 150 monuments historiques (classés ou inscrits) concernés par des travaux de rénovation ou d'entretien en 2011, 49 monuments étaient susceptibles de présenter des impacts sur les Chiroptères et 11 d'entre eux ont été visités. Un seul monument présentait un réel enjeu pour les Chiroptères. Les autres monuments n'étaient a priori pas occupés par des chauves-souris et n'offraient pas de gîte favorable à l'installation de colonies.

Dans les cas d'impacts pressentis sur les chauves-souris, des conseils ont été délivrés et des mesures d'évitement ont été préconisées. Pour les édifices ne présentant pas de traces d'occupation récente de chauves-souris mais possédant un potentiel d'accueil intéressant, l'installation de « chiroptières » a été recommandé, grâce à la réalisation d'un document détaillant le plan de construction.

Plusieurs contacts se sont montrés très intéressés et demandeurs de compléments d'informations sur la prise en compte des chauves-souris dans les travaux ou la conception de bâtiments. Certains ont également transmis des données nouvelles sur des bâtiments abritant des colonies encore inconnus de notre part, ce qui constitue une belle avancée pour nos connaissances. Les STAP (Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine) ont beaucoup contribué à la démarche et constituent des relais d'informations privilégiés pour répondre aux demandes concernant la présence des chauves-souris dans le bâti.

Ce premier contact a permis d'amorcer le processus de coopération avec les administrations déconcentrées chargées du patrimoine culturel pour la protection des gîtes dans les bâtiments et de sensibiliser les acteurs du patrimoine bâti sur la prise en compte des chauves-souris dans le cadre des travaux de restauration des bâtiments historiques avec la mise en place de mesures favorables à ces espèces telles que l'installation de chiroptières.

Cette démarche est renouvelée en 2012 et une journée technique avec la DRAC est prévue afin d'échanger sur la prise en compte des chauves-souris dans les monuments historiques.



Cathédrale de Montauban : ouverture d'aération utilisée pour créer un accès aux combles pour les chauves-souris

Contact: Cathie Boléat : cathie.boleat@espaces-naturels.fr

Actualités Chiroptères

Dans les régions : les plans régionaux d'actions Chiroptères

NORMANDIE : Lancement d'un nouvel atlas des Mammifères Sauvages

Le Groupe Mammalogique Normand lance un nouvel Atlas des Mammifères Sauvages de Normandie sur la période 2012-2020.

Depuis le [dernier atlas](#) publié en 2004, 4 nouvelles espèces de Chiroptères ont été identifiées en Normandie, portant ainsi leur nombre à 21 espèces. Un appel aux prospections chiroptères a donc été lancé via la newsletter [PIAC](#), en particulier dans les zones sous-prospectées comme le sud Manche.

Transmettez vos observations via [ce formulaire](#) ou si vous êtes adhérent au GMN, via la base de données en ligne WNAT (des codes d'accès vous seront fournis sur demande).

[Contact : Marie Charlotte Sicot \(mc.sicot@gmn.asso.fr\)](mailto:mc.sicot@gmn.asso.fr)
[Emilie Sauvage \(e.sauvage@gmn.asso.fr\)](mailto:e.sauvage@gmn.asso.fr)

PAYS DE LA LOIRE : étude des chauves-souris forestières

Dans le cadre de la déclinaison régionale du Plan National d'Actions Chiroptères, le Groupe Mammalogique Breton (GMB), en partenariat avec l'Office National des Forêts (ONF), le Groupe Chiroptères Pays De Loire (GCPDL) et le Groupe Naturaliste de Loire-Atlantique (GNLA) ont réalisé du 20 au 30 juillet 2012 une étude télémétrique sur les chauves-souris forestières en forêt du Gavre (Loire Atlantique). Les objectifs étaient d'identifier les arbres gîtes fréquentés par les individus équipés ainsi que les zones de chasse utilisées. Au total, 6 femelles de Murins de Bechstein ont été équipées et suivies durant ces 10 nuits (3 à 4 nuit de suivi effectif par individu). Une dizaine d'arbres gîtes différents ont pu être identifiés ainsi que deux à trois secteurs de chasse par individu suivi. La finalité de cette étude pluriannuelle est une meilleure prise en compte des territoires de chasse et des gîtes arboricoles de l'espèce dans la gestion forestière du massif. Une étude acoustique devrait voir le jour en 2013, afin de compléter cette première année de télémétrie. Cerise sur le gâteau, deux colonies de Noctules de Leisler ont été découvertes dans des bâtiments en bordure de massif.

[Contact : Nicolas Chenaval—GMB : nicolas.chenaval@gmb.asso.fr](mailto:nicolas.chenaval@gmb.asso.fr)



© Pascal BELLION

NORD-PAS-DE-CALAIS: Découverte d'une colonie de Murin des Marais !



Après trois nuits complètes de recherche à l'aide de détecteurs d'ultrasons, une colonie de reproduction de 42 individus de Murin des marais a été découverte au bord des canaux du Nord de la France. Le Murin des marais est une espèce rare en France qui avait été observée jusque-ici uniquement en hibernation et en estivage pour quelques individus solitaires. La découverte d'une colonie de reproduction est donc une première en France !

Ce résultat est issu d'un travail collaboratif entre la [Coordination Mammalogique du Nord de la France](#) et l'agence locale de [Biotope](#).
[Contact : Simon Dutilleul : simon.dutilleul@yahoo.fr](mailto:simon.dutilleul@yahoo.fr)

Colloques et Rencontres

A VENIR :



4^{ème} Jour de la Nuit - le samedi 13 octobre 2012.

Le Jour de la Nuit, placé cette année sous le signe de l'année internationale des Chauves-souris, est une opération de sensibilisation à la pollution lumineuse, à la protection de la biodiversité nocturne et du ciel étoilé. Partout en France, seront proposées balades nocturnes, observations des étoiles, sorties nature et extinctions des lumières.

Vous pouvez retrouver l'ensemble des 573 événements programmés sur : <http://www.jourdelanuit.fr/>

Journée technique nationale "Chiroptères et Infrastructures linéaires de transports" - le 14 février 2013 à Paris (Grande Arche de la Défense).

Organisée par le Service d'Etudes Techniques des Routes et Autoroutes, le MEDDE et la FCEN, cette journée proposera différentes interventions sur cette thématique. A cette occasion, sera diffusée une première version du guide technique des mesures en faveur des chauves-souris, réalisé suite au travail mené dans le cadre des actions n°6 et 7 du Plan National d'Actions Chiroptères.

Plus d'informations à venir sur : <http://www.plan-actions-chiropteres.fr/>

International Berlin Bat meeting - du 1 au 3 mars 2013 à Berlin

Le thème retenu pour ce troisième congrès est "les chauves-souris à l'Anthropocène". Les inscriptions peuvent se faire jusqu'au 1^{er} novembre sur : <http://www.izw-berlin.de/>

Rencontres Chiroptères Grandes régions

Ces rendez-vous bisannuels permettent aux chiroptérologues d'échanger sur différentes thématiques durant deux journées, ouvertes à tous.

- * Grand Sud : les 23 et 24 mars 2013 en Midi-Pyrénées.
- * Grand Est : les 6 et 7 avril 2013 en Champagne-Ardenne.
- * Grand Ouest : à venir

Plus d'informations à venir sur : <http://www.plan-actions-chiropteres.fr/>

N'hésitez pas à adresser à tout moment articles et informations que vous souhaiteriez faire partager au réseau. Vos photos et dessins sont également les bienvenus pour illustrer ce bulletin. En vous remerciant par avance de votre participation future...

Plan National d'Actions Chiroptères

Fédération des Conservatoires d'Espaces Naturels

Maison de l'Environnement de Franche Comté - 7 rue Voirin - 25000 Besançon

03 81 81 78 64 - www.plan-actions-chiropteres.fr

Conception : A. Tapiero - chargée de mission du Plan National d'Actions Chiroptères
audrey.tapiero@enf-conservatoires.org

Comité de lecture : F. Muller, B. Mounier et C. Lépine (FCEN), M. Carteron (DREAL Franche Comté, DREAL pilote), H. Fourdin, M. Lemaire et S. Aulagnier (SFEPM)

Directeur de publication : P. Vautier (FCEN)